



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: GÉNÉRALE

GC.11/15

27 octobre 2005

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Onzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2005

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

FORUM SUR LES QUESTIONS LIÉES AU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Forum industriel, commerce et atténuation de la pauvreté au moyen de la coopération Sud-Sud

Document thématique présenté par le Secrétariat

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre	Paragraphes	Page
I. Introduction.....	1-4	2
II. Aspects essentiels.....	5	2
III. Flux de marchandises industrielles, de technologies et d'investissements....	6-20	3
IV. Une position commune dans les négociations commerciales.....	21-26	5
V. Une réaction commune pour lutter contre la pauvreté.....	27-33	5
VI. Échange de données d'expérience et de savoir-faire.....	33-39	6
VII. Résumé.....	40-42	7
Références.....		7

Le présent document n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle. Les points de vue exprimés et les appellations employées dans ce document, ainsi que la présentation des données qui y figurent, n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les appellations telles que "pays industrialisés" et "pays en développement" sont employées à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement une opinion quant au stade de développement de tel ou tel pays ou zone. La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.



I. INTRODUCTION

1. Dans la résolution GC.10/Res.4, la Conférence générale a recommandé que “Développement industriel, commerce et atténuation de la pauvreté au moyen de la coopération Sud-Sud” soit l’un des thèmes du forum sur le développement industriel qui se tiendra au cours de sa onzième session. Le présent document thématique soulève un certain nombre de questions qui doivent faire l’objet d’un débat éclairé. Les orateurs principaux tenteront de donner des réponses aux questions importantes posées dans ce contexte.

2. La coopération Sud-Sud remonte à la création en 1964, du Groupe des 77 qui se donnait pour objectif de promouvoir la coopération économique et technique entre les pays en développement. En 1974, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a mis en place un Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement. Historique, le Plan d’action de Buenos Aires pour la promotion et la mise en œuvre de la coopération technique entre pays en développement, adopté en 1978 (A/RES/33/134) et appuyant la Coopération technique entre pays en développement, a rendu les pays en développement encore plus désireux de coopérer pour compléter la coopération Nord-Sud et représenter le Sud sur le plan mondial. Une Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, organisée à Caracas en 1981, a engagé les pays en développement à entreprendre des négociations sur un Système global de préférences commerciales (SGPC) afin de promouvoir des initiatives conjointes en matière de commercialisation et de transfert de technologie. En 2003, l’Assemblée générale des Nations Unies a officiellement adopté l’expression “coopération Sud-Sud” au lieu de l’expression “coopération économique et technique entre pays en développement” (A/RES/58/220) et proclamé, dans la même résolution, le 19 décembre Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui permettra, chaque année, d’examiner les réalisations, les défis et les opportunités.

Grands domaines de la coopération Sud-Sud

3. Compte tenu du contexte actuel de mondialisation et de libération des échanges qui crée des pressions concurrentielles stimulant les gains de productivité, et de l’action mondiale menée pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, la coopération Sud-Sud peut être envisagée, notamment, dans quatre grands domaines: a) flux de marchandises industrielles, d’investissements et de technologies entre les pays en développement; b) positions communes pour éliminer des éléments discriminatoires dans les normes commerciales internationales; c) réaction commune pour lutter contre la pauvreté; et d) échange stratégique de données d’expérience et de savoir-faire.

4. Les groupements régionaux des pays en développement s’emploient à atteindre les objectifs susmentionnés dans le cadre d’accords commerciaux préférentiels, mais les pays en développement devraient prendre diverses autres initiatives pour régler conjointement un certain nombre de problèmes liés à la coopération Sud-Sud.

II. ASPECTS ESSENTIELS

5. Un certain nombre de questions se rapportant à des points essentiels sont regroupées dans les quatre grands domaines de la coopération Sud-Sud définis au premier chapitre.

A. Flux de marchandises industrielles, de technologies et d’investissements

a) L’intégration accrue à l’échelle mondiale est-elle indispensable pour renforcer les flux Sud-Sud de marchandises industrielles, de technologies et d’investissements?

b) Les flux Sud-Sud de marchandises industrielles, de technologies et d’investissements vont-ils transformer le mode d’industrialisation fondé sur les avantages comparatifs?

c) Quels sont les facteurs déterminant le succès de la coopération Sud-Sud en matière de développement industriel qui vise à réduire la pauvreté?

d) Comment peut-on faciliter la commercialisation et l’adaptation des technologies développées dans les pays du Sud?

e) La transformation de quelques pays en développement en grandes puissances économiques aura-t-elle une influence sur les flux Sud-Sud de marchandises, de technologies et d’investissements?

f) Quelles sont les sources les plus prometteuses de financement des flux Sud-Sud de marchandises, de technologies et d’investissements?

B. Position commune dans les consultations et négociations commerciales mondiales

a) Comment les négociations commerciales mondiales influent-elles sur la coopération Sud-Sud?

b) Les pays chefs de file (pilotes) du Sud peuvent-ils réellement jouer un rôle dans le règlement des problèmes persistants dans les négociations commerciales?

c) La libération des échanges peut-elle aboutir à une réduction effective de la pauvreté?

C. Réaction commune pour lutter contre la pauvreté

a) La coopération Sud-Sud peut-elle générer des revenus et créer des emplois pour les pauvres en milieu rural et urbain?

b) Comment la coopération Sud-Sud peut-elle contribuer à sauvegarder et à améliorer les moyens d'existence des producteurs primaires?

c) Comment peut-on promouvoir les innovations d'intérêt local par la coopération Sud-Sud dans la lutte contre l'extrême pauvreté?

d) Quelle devrait être la contribution de l'assistance multilatérale à l'amélioration de la coopération Sud-Sud en faveur des pauvres?

D. Échange de données d'expérience et de savoir-faire

a) Les réseaux d'institutions de recherche du Sud peuvent-ils commercialiser les résultats de recherche existants?

b) Le libre échange dans le domaine des services-conseil et des services technologiques entre pays en développement est-il possible?

c) Comment les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles servir de moyen efficace d'échange de données d'expérience et de savoir-faire?

III. FLUX DE MARCHANDISES INDUSTRIELLES, DE TECHNOLOGIES ET D'INVESTISSEMENTS

6. Créer des richesses en améliorant la productivité peut contribuer à une réduction non négligeable de la pauvreté. Pour accroître la productivité, il faut être mieux à même d'utiliser la technologie moderne en l'adoptant et de commercialiser les connaissances nouvelles. Les flux de marchandises, de technologies et d'investissements jouent un rôle crucial dans le rattrapage des retards en matière de productivité. Pour que la croissance profite à tous, des aspects essentiels de la création de richesses dans le cadre de la coopération Sud-Sud devront être réglés, sinon, il y aura croissance sans développement.

A. Commerce Nord-Sud et Sud-Sud: risque de marginalisation parmi les pays du Sud

7. La coopération Sud-Sud ne peut fonctionner indépendamment de l'intégration des pays en développement à l'économie mondiale. Il serait donc faux de supposer que la coopération Sud-Sud en matière d'industrialisation et de commerce peut se substituer

totalemment au commerce Nord-Sud. Il serait également faux de supposer que le commerce Nord-Sud est suffisant pour garantir la mise en place des capacités nécessaires pour résoudre les problèmes posés par la réduction de la pauvreté dans les pays du Sud. Dans le commerce Sud-Sud, les produits d'exportation qui connaissent la croissance la plus rapide sont ceux qui bénéficient considérablement de la connectivité à l'échelle mondiale et du réseau mondial de production (Lall, Sanjaya et Albaladejo, Manuel 2005).

8. Si l'intégration à l'économie mondiale est essentielle dans la mesure où elle permet aux pays en développement de se tenir au courant des nouvelles réalités industrielles, les travaux de recherche effectués ne semblent autoriser aucune conclusion valable sur les sources d'intégration mondiale qui contribuent de façon spectaculaire au renforcement des capacités internes des pays en développement (Rasiah, Raja 2004).

9. Une autre question qu'il faudra aborder concerne la marginalisation industrielle et commerciale au sein même du monde en développement, plutôt qu'entre le Nord et le Sud, que provoquent les résultats exceptionnels obtenus par quelques pays en développement. Les échanges Nord-Sud ont profité à la main-d'œuvre non qualifiée du Sud, mais ce sont les travailleurs qualifiés du Nord qui en ont tiré les plus grands avantages (Wood, Adrian 1995). Cette situation va-t-elle se reproduire dans les pays du Sud plus avancés sur le plan industriel qui vont attirer des activités nécessitant une main-d'œuvre compétente et des travailleurs qualifiés? Les pays les moins avancés (PMA) seront-ils marginalisés encore davantage?

B. Une coopération Sud-Sud transformant le mode de développement industriel

10. La libération préférentielle des échanges entre les pays du Marché commun du Sud (Mecosur) semble avoir favorisé une réorganisation de la production manufacturière conformément aux avantages comparatifs des pays de la région (Sanguinetti, Pablo *et al.*, 2004). Les avantages comparatifs découlent de la dotation en ressources et la compétitivité repose sur les initiatives axées sur l'entreprise. Le problème consiste donc à convertir les avantages comparatifs en compétitivité.

11. Aujourd'hui, l'industrialisation ne dépend pas de la seule dotation en ressources, mais aussi de la technologie, des connaissances, des compétences, de l'information, de l'innovation, de la recherche-développement et de la constitution de réseaux. Comment la coopération Sud-Sud peut-elle créer un environnement propice dans lequel les pays en développement pourront tirer parti des connaissances nouvelles engendrées par les universités du Sud, exploitées par les institutions et les laboratoires du Sud

et commercialisées par les entreprises du Sud dans le cadre d'un réseau cohérent?

C. Facteur déterminant le degré de coopération Sud-Sud en matière de développement industriel et de commerce

12. Les échanges de produits similaires mais différenciés semblent essentiels pour renforcer la coopération Sud-Sud dans le domaine du développement industriel. Compte tenu de la diversité des niveaux d'industrialisation et de revenu dans les pays en développement, les possibilités de fabriquer des produits similaires mais différenciés semblent limitées. Il importe également de repérer les produits nécessitant une forte intensité de main-d'œuvre qui peuvent faire l'objet d'échanges intrabranche et d'analyser les chaînes de valeur possibles.

13. Il est certain que les bénéfices des échanges intrabranche varient en fonction de la nature de l'industrie et de son degré de fragmentation. Quelle que soit l'importance des capacités locales, un certain nombre d'autres facteurs affectent la structure des échanges intrabranche dans les pays en développement. Dans l'intérêt des pays en développement dotés des mêmes facteurs de production, il faudrait développer les transactions intrabranche (Shigeru, Otsubo, 1998). Plus une industrie est fragmentée, plus il est probable que plusieurs pays puissent participer au processus de production par l'intermédiaire des réseaux de production mondiaux (Lall, Sanjaya et Albaladejo, Manuel 2005). Il leur faut donc améliorer les capacités d'adaptation pour pouvoir participer à une production fragmentée et répartie entre différents pays.

D. Commercialisation et adaptation possibles des technologies des pays du Sud et droits de propriété intellectuelle

14. Pour être commercialisée, une technologie doit être utile et adaptable. Quelle provienne du Sud ou du Nord, une évaluation valable des besoins technologiques propre au pays concerné s'impose.

15. Il est évident que la protection solide des droits de propriété intellectuelle risque de freiner plutôt que de faciliter le transfert de technologies et l'apprentissage sur le plan national aux premiers stades d'industrialisation. C'est seulement lorsque les pays auront accumulé suffisamment de moyens locaux et qu'ils se seront dotés d'une vaste infrastructure scientifique et technique pour se lancer dans l'imitation créative que la protection des droits de propriété intellectuelle deviendra un élément important pour le transfert de technologies et les activités industrielles.

Si l'on veut véritablement favoriser le développement en protégeant et en exploitant les droits de propriété intellectuelle, il faut tenir compte des différences de niveaux de développement économique.

E. Nouvelles puissances économiques émergeant au Sud

16. Si quelques pays, comme la Chine et l'Inde, sont désormais de grandes puissances économiques et d'importants partenaires commerciaux, les effets de cette évolution peuvent varier d'un pays en développement à l'autre. Dans ce contexte, les conclusions d'une récente étude sur les effets de la croissance et de la libération des échanges en Chine et en Inde sur la pauvreté en Afrique (Ministère du développement international du Royaume-Uni) méritent une attention particulière.

17. La nouvelle situation de la Chine et de l'Inde présente à la fois des possibilités et des difficultés quant à son influence sur la complémentarité et la compétitivité. L'importation de produits bon marché de Chine et d'Inde peut accroître le revenu réel des pauvres en milieu urbain. Mais ces importations peuvent aussi entraîner la disparition d'un certain nombre d'activités manufacturières et avoir un impact négatif sur l'emploi. Le profil d'exportation des pays africains qui vendent des produits à la Chine et à l'Inde aura-t-il des retombées positives pour les pauvres d'Afrique?

F. Financement des flux Sud-Sud de marchandises, de technologies et d'investissements

18. Faute de sources efficaces de financement, les coûts de transaction des flux Sud-Sud de marchandises, de technologies et d'investissements augmenteront. Divers services financiers sont nécessaires pour y remédier et pour appuyer les échanges entre les pays du Sud. Un réseau d'organismes de crédit à l'exportation, des accords de garantie des crédits et de paiement et des banques locales soutenant les institutions chargées de renforcement des capacités commerciales offrent des options à envisager.

19. Si une forte intensité d'importation due à la vocation exportatrice se développe dans les pays en développement, le recours à des crédits à court terme pourrait provoquer une certaine vulnérabilité comme le montre la crise financière dans les pays d'Asie de l'Est.

20. La création d'un fonds spécial et de services financiers pour les flux de marchandises, de technologies et d'investissements entre les pays du Sud est-elle une option viable? Le partenariat public-privé peut-il régler les questions de financement qui se posent dans le cadre de la coopération Sud-Sud?

IV. UNE POSITION COMMUNE DANS LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MONDIALES

A. Incidences des négociations commerciales

21. Les délégations des pays en développement ont commencé à constituer des coalitions en vue des négociations commerciales multilatérales auxquelles elles participent. Les principes fondamentaux du système établis par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce et l'Organisation mondiale du commerce (GATT/OMC) sont valables: réserver un traitement égal à toutes les nations à l'extérieur de leurs frontières nationales et à toutes les marchandises qui sont entrées sur le territoire d'un pays. Dans les négociations se déroulant à l'OMC, le principal point de blocage est lié au secteur agricole, qui offre aux populations défavorisées des pays en développement le principal moyen d'existence. Deux autres questions controversées se rattachent à l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et au système de règlement des différends au sein de l'OMC. Les négociations sur ces deux questions ont posé plusieurs problèmes aux pays en développement.

22. Même si les négociations commerciales menées à Doha et à Cancún n'ont pas donné les résultats escomptés, les pays du Sud se sont montrés unis, grâce à la constitution du Groupe des 21, qui comprend les pays les plus importants (Brésil, Chine et Inde), pour faire entendre des préoccupations dont il n'a pas été suffisamment tenu compte. Cette évolution signifie-t-elle nécessairement que les pays en développement coopèrent davantage dans le domaine de l'industrialisation et du commerce?

B. Le rôle des pays chefs de file (pivot)

23. L'expression pays chef de file ou pays pivot peut être définie comme s'appliquant à un pays en développement qui, de par ses capacités et son expérience, est appelé à jouer un rôle "de premier plan" dans la promotion et l'exécution d'activités de coopération technique relevant de la coopération Sud-Sud. Ces activités sont en particulier celles qui sont de nature à résister aux pressions concurrentielles qui imposent des gains de performance et à se maintenir dans les nouvelles réalités industrielles et commerciales.

24. Quels sont les contours et les principes d'un environnement propice susceptibles de faciliter le rôle des pays pivot?

C. Libération des échanges et lutte contre la pauvreté

25. Dans les pays en développement, les recettes douanières représentent entre 10 % et 20 % des recettes publiques. La baisse de recettes due aux réductions tarifaires sera-t-elle dûment compensée par les gains de productivité et la création d'emplois dans un environnement commercial libéralisé?

26. Les pays en développement perdront-ils ou gagneront-ils du fait d'une libération des échanges dans les secteurs importants dont le développement contribue à la réduction de la pauvreté? Quelle est l'importance d'une libération progressive des échanges?

V. UNE RÉACTION COMMUNE POUR LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ

27. Pour les pays en développement, l'enjeu formidable consiste à créer des moyens d'existence durables dans un environnement international concurrentiel et à contribuer ainsi à la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de développement. Une action Sud-Sud concertée permet-elle de le faire d'une manière plus efficace?

A. Création de revenus et d'emplois

28. Le nouveau mode de production peut exiger une mobilité totale de la main-d'œuvre dotée de compétences, de connaissances et d'une capacité d'adaptation accrues. Mais le mouvement, sans entraves, de la main-d'œuvre d'une activité manufacturière à l'autre dépend d'un certain nombre de facteurs. La circulation des connaissances et des compétences est facilitée par le mouvement des travailleurs vers des industries qui ressemblent à leur industrie d'origine (Saxenian, AnnaLee, 1994).

29. On estime d'une manière générale que dans un environnement caractérisé par un niveau d'emploi élevé et une forte croissance, les travailleurs ayant acquis certaines connaissances et compétences peuvent être utilement transférés des branches en déclin vers les branches qui progressent, ce qui aboutit à une répartition optimale de la main-d'œuvre. À l'opposé, dans un environnement caractérisé par un niveau d'emploi élevé et une croissance faible, la mobilité de la main-d'œuvre et l'emploi peuvent être limités même si les travailleurs ont accumulé certaines connaissances et compétences.

30. Il faut distinguer secteurs porteurs et secteurs vivriers. Les secteurs porteurs sont ceux qui mettent à profit les nouvelles sources dynamiques de croissance industrielle. Les secteurs vivriers sont ceux qui assurent à la population rurale démunie des moyens d'existence durables. La coopération Sud-Sud peut-elle imprimer une forte impulsion au développement effectif et global des secteurs dynamiques et des secteurs vivriers?

B. Protéger et accroître les moyens d'existence des producteurs primaires

31. Les producteurs de produits de base souffrent souvent de la faiblesse des prix qu'on leur paie. Le commerce Sud-Sud de produits semi-traités devant faire l'objet d'un complément d'ouvrage et des produits partiellement traités destinés à être transformés en produits agro-industriels finis peut-il procurer des revenus accrus aux producteurs primaires? Le développement d'une chaîne de valeur intrasud contribuera-t-il considérablement à la réduction de la pauvreté? Sur quelle base des produits prometteurs peuvent-ils être repérés pour les chaînes de valeur intrasud?

C. Innovations d'intérêt local et moyens d'existence en milieu rural

32. Pour améliorer la qualité de vie dans les campagnes, il faut renforcer les capacités de production agricole, encourager la transformation des denrées agricoles afin de générer des revenus et de créer des emplois, réduire les pertes après la récolte et exploiter les sources locales d'énergie renouvelable pour stimuler le développement des moyens d'existence. Les réseaux Sud-Sud d'innovations d'intérêt local qui se sont révélés capables de relancer la croissance en milieu rural dans un certain nombre de pays en développement peuvent-ils servir d'amorce en la matière?

D. Le rôle de l'assistance multilatérale

33. La coopération Sud-Sud dans les domaines du développement industriel et du commerce peut-elle devenir plus utile et concrète si des connaissances nouvelles sont fournies par le monde universitaire, exploitées par les laboratoires et institutions et commercialisées par des entreprises dynamiques opérant d'une manière interactive, l'accent étant mis sur la lutte contre la pauvreté? Dans cette perspective, l'assistance multilatérale peut-elle jouer un rôle catalyseur pour créer des systèmes d'innovation industrielle dans les pays du Sud?

VI. ÉCHANGE DE DONNÉES D'EXPÉRIENCE ET DE SAVOIR-FAIRE

34. Les pays en développement ne pourront que profiter d'un échange de données d'expérience et de

savoir-faire, qui porte aussi sur les nouvelles sources de croissance dynamique.

A. Commercialiser les résultats de recherche existants

35. Commercialiser les résultats de recherche existants est une tâche énorme pour de nombreux pays en développement. Un certain nombre d'établissements de recherche de différents pays en développement ont, par exemple, découvert des utilisations médicales de plantes aromatiques et médicinales mais ne sont pas capables de commercialiser ces résultats. La commercialisation des produits et procédés novateurs pourrait marquer un progrès important. La coopération Sud-Sud peut-elle la faciliter?

B. Libre-échange dans le domaine des services-conseil et des services technologiques

36. S'il est relativement facile d'acquérir des technologies modernes en payant les honoraires et prix appropriés, il est très difficile de les tenir à jour en l'absence de fournisseurs de services correspondants. Il importe que les prestataires de services-conseil et de services technologiques soient autorisés à circuler librement, dans certaines limites, dans les pays en développement.

37. Comment peut-on attirer les fournisseurs de main-d'œuvre technique et les prestataires de services technologiques? Faudrait-il supprimer tous les obstacles entravant la mobilité des compétences? Quelles sont les leçons tirées de l'expérience que les pays industrialisés ont faite dans ce domaine?

C. Recours aux technologies de l'information pour l'échange de données d'expérience et de savoir-faire

38. Dans le cadre de la coopération Sud-Sud, il faudrait étudier le mode d'utilisation viable des technologies de l'information et de la communication pour obtenir une variété de produits d'aval caractérisés par des améliorations notables en matière de transformation, de conception et de commercialisation. Ceux qui sont entrés tardivement dans le domaine de l'industrialisation, peuvent-ils progresser par bond et accéder à un degré d'industrialisation plus élevé en ayant recours aux technologies de l'information et de la communication?

39. Pour être efficaces, les systèmes de production et l'innovation doivent notamment prendre en considération les éléments suivants: délai de mise au point de produits nouveaux, délai de démarrage de la production, marge de manœuvre pour réagir aux variations de volume et de structure de la demande, qualité, prix, réactivité aux conditions de livraison imposées par le client et emploi de matériaux, procédés

et technologies de pointe. Quoiqu'il en soit, la capacité des entreprises à tenir compte de ces éléments dépend pour l'essentiel de l'efficacité des systèmes de production et des innovations. Comment les technologies de l'information et de la communication peuvent-elles mettre les entreprises des pays en développement en mesure d'apprendre, les unes des autres, les pratiques optimales de production dans le cadre de la coopération Sud-Sud?

VII. RÉSUMÉ

40. La croissance est un facteur important de la lutte contre la pauvreté et le commerce est le moteur de la croissance. L'accélération d'une coopération Sud-Sud tirée par l'industrialisation et le commerce pour réduire la pauvreté dépend considérablement d'une action résolue menée pour s'attaquer à ces problèmes dans le cadre d'un programme commun faisant appel aux activités manufacturières, à la chaîne de valeur et au commerce comme éléments dynamiques de la lutte contre la pauvreté.

41. Un programme d'action devrait porter sur l'ensemble des questions génériques liées au renforcement des capacités productives dans les domaines des flux de marchandises, de technologies et d'investissements ainsi que de l'échange de données d'expérience. L'action commune de lutte contre la pauvreté devrait être concentrée sur les domaines prioritaires suivants:

- a) Développement des secteurs vivriers;
- b) Exploitation des sources d'énergie renouvelable pour favoriser la croissance en milieu rural;
- c) Transfert de technologies pour la construction de logements bon marché et d'une infrastructure de base;
- d) Commercialisation des travaux de recherche; et
- e) Développement de la chaîne de valeur en liaison avec les petites et moyennes entreprises dynamiques qui peuvent être à l'origine de la création de revenus et d'emplois.

42. Pour fonctionner, la coopération Sud-Sud ne peut être engagée dans l'isolement et les possibilités de connexion à l'échelle mondiale en sont un élément indispensable. En faisant en sorte que la coopération Sud-Sud soit complémentaire de la coopération Nord-Sud, comment l'assistance multilatérale peut-elle contribuer réellement à la mise en place des liens nécessaires qui manquent actuellement?

Références

Banque mondiale, *Global Economic Perspectives 2004: Revitalizing the Development Promise of the Doha Agenda*, États-Unis d'Amérique, 2004.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *South-South Trade and GSTP*, Document d'information générale établi pour la onzième session de la Conférence, Suisse 2004.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), *Some key issues in South-South economic cooperation: Outcome and papers presented to the workshop on trade*, Forum de haut niveau sur le commerce et l'investissement, Qatar, 5 et 6 décembre 2004, UNCTAD/DITC/TNCD/2005/6, 2005.

Department for International Development (DFID), *The effect of China and India's growth and trade liberalization on poverty in Africa*, Royaume-Uni, 2005.

Economic Analysis Unit, *South-South trade: Winning from liberalization*, Australian Government, Department of Foreign Affairs and Trade, Australie.

Lall, Sanjaya et Albaladejo, Manuel, "Mapping fragmentation: Electronics and automobiles in East Asia and Latin America", *Oxford Development Studies*, 2005. vol. 32, n° 3.

ONUDI, *Rapport sur le développement industriel 2004. L'industrialisation, l'environnement et les objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique subsaharienne, La nouvelle frontière dans la lutte contre la pauvreté*, Autriche, 2004.

Rasiah, Raja, *Foreign firms, technological capabilities and economic performance: Evidence from Africa, Asia and Latin America*, Royaume-Uni, 2004.

Sanguinetti, Pablo, *et al.*, *The impact of South-South preferential trade agreements on industrial development: An empirical test*, Centre for European Integration Study, Allemagne, 2004.

Saxenian, AnnaLee, *Regional Advantage: Culture and competition in Silicon Valley and Route 128*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.

Shigeru, Otsubo, *New regionalism and South-South trade: Could it be an entry point for the South toward global integration?* Université de Nagoya, Japon, Asia-Pacific Economic Cooperation (APEC) Discussion Paper No. 18, 1998.

Wood, Adrian, *North-South Trade, Employment and Inequality: Changing Fortunes in a Skill-Driven World*, Oxford, 2005.